Procès-verbal de la séance du conseil municipal de mardi 05 octobre 2021

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 05 octobre, à 20 heures à la salle des fêtes de la commune, en raison des conditions sanitaires sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.
L'ensemble du conseil municipal valide le compte rendu du 31 août 2021.

Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY, Laurent Richard, Fabrice PRUNELLE, Etienne PETITJEAN, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Ana ANES GOMES FERNANDES, Cédrik GARDON, Jerome BATAILLER, Emilie THOBIE, Jean-Pierre ROSE, Valérie BELLIER

Absents : Fréderic JACQUET
Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Point budgétaire, Point sur les travaux, PLUI désignation groupe de travail, Caution Salle des fêtes, Questions diverses

1. **Point budgétaire :**

Un comparatif budget réalisé au 4 octobre 2021 a été distribué et commenté par le Maire. L'évolution de chaque poste ne nécessite pas de voter une décision modificative.
Une information est effectuée sur les subventions obtenues par la commune et sur l'échéancier des travaux à effectuer pour les toucher.

2. **Point sur les travaux :**

- Mairie : Porte posée. Une réserve à lever
- Mise en accessibilité des toilettes de la mairie en cours de finition.
- Travaux école en cours : Travaux à réaliser durant les vacances scolaires
- Travaux accessibilité pour le monument aux morts en cours.

- Audit sécurité de la salle des fêtes le 16 Novembre

- Église : Choix des blasons et remplacement des vitraux en cours (subventionnés par le Conseil Départemental à 70%).
- En complément de la restauration en cours des vitraux une réflexion de travaux de plus grande importance et à conduire grâce à un financement du départemental à hauteur de 70% dans la limite d'un montant de 30000€ par projet.

- Site Arthaudière : Travaux en cours, réflexion sur la mise en place d'une banque d'accueil avec snack et petite restauration.

- Programme de voirie à établir : Travaux à réaliser avant le 31 décembre 2022 pour bénéficier des subventions.
- Travaux de signalétique sur la commune : établissement d'un état des lieux.
- Traversée du village : réflexion sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire la vitesse dans l'agglomération.

- Projet de transformation de la mairie : métrage du bâtiment par un architecte.

- Projet de travaux à étudier sur bâtiment scolaire : chiffrage à effectuer sur menuiserie, portes d'entrée, électricité (énergie) et éclairage des classes. façades à nettoyer, extracteurs d'airs à prévoir.

1. **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) désignation au groupe de travail:**

Le Maire a exposé l'évolution de la compétence urbanisme et le lancement de la démarche PLUI. La compétence urbanisme a été transférée le 1er juillet 2021 de la commune à l'intercommunalité SMVIC car la minorité de blocage ne s'est pas exprimée. Dans la suite du transfert de cette compétence, SMVIC a lancé la démarche de réflexion et d'élaboration d'un PLUI sur l'ensemble de l'intercommunalité. Le cadrage et l'organisation de ce travail a conduit SMVIC à créer des groupes par secteur. Le territoire de la Communauté de Communes a été divisé en 7 groupes sectoriels. Nous appartenons au groupe 5 avec les communes de St Lattier, Montagne, St Antoine l'Abbaye, St Appolinard, Bessins, Chevrières et Murinais. Les commissions thématiques de SMVIC se réuniront en inter-commissions pour traiter du PLUI et cela permettra à d'autres conseillers municipaux de participer.

- 1ère réunion d'information de la commission urbanisme – Aménagement le 21 octobre à St Sauveur
- réunion du groupe de secteur le 19 novembre 2021 à Chevrières
  2 personnes du conseil municipal se rendront au groupe de travail.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement.

Un temps devra être consacré à chaque Conseil Municipal pour croiser les informations du groupe sectoriel et des commissions thématiques avec les attentes et les projets de la commune.

1. **Caution salle des fêtes :**

- Une caution d'un montant de 200€ est définie pour le cas où la salle ne sera pas rendue dans un bon état identique. Une convention est en cours de rédaction.

1. **Questions diverses :**

  - Transfert de l'actif et le passif de l'assainissement de la commune à l'intercommunalité, une délibération est proposée.
    - Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement.
  - Commémoration le 11 Novembre à 10h à Montagne à 11h30. Réflexion sur la fermeture de la route durant la cérémonie à prévoir.
  - Repas des aînés le samedi 20 novembre à 12h.

La séance est levée 21h55, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 16 novembre à 20h, le lieu sera déterminé suivant l'évolution de la crise sanitaire du covid-19.